

COMPTE RENDU DU CSA FS DU MARDI 9 MAI 2023

Cette FS a été réunie afin de terminer la FS du 21 mars dont l'ordre du jour trop chargé n'avait pas permis de traiter 4 points sur 7.

Règlement intérieur :

On nous informe que le "règlement intérieur", n'est toujours pas à l'ordre du jour. L'absence de cet outil, essentiel à la bonne tenue des nouvelles instances, alors que ces dernières sont mise en place depuis le 1^{er} janvier 2023, est une aberration, qui choque toutes les organisations syndicales. Ce RI ne devrait pas être présenté avant le mois de septembre !!!

Fiches RSST :

Nous mentionnons qu'un droit de retrait a été envisagé par un agent dans un service, sans que la direction ne nous en informe, ce qui est anormal. La direction nous indique que l'agent en a parlé mais n'a finalement pas mis en œuvre ce droit de retrait. Nous indiquons que la FS doit être informée immédiatement de tout signalement d'un danger grave et imminent, qu'il ait donné lieu ou non à droit de retrait. Sans cette information, la FS n'a pas la possibilité d'exercer son droit d'enquête

Nous évoquons les problèmes de chauffage de Bonneville Coubertin. La direction indique que la chaudière a été coupée. Nous objectons que l'arrêt de la chaudière et l'utilisation de chauffages d'appoint n'était qu'une solution temporaire, que dès mi septembre les températures matinales peuvent être très fraîches sur Bonneville, et qu'il ne faut pas attendre pour effectuer les réparations afin que le chauffage soit en état de fonctionnement dès l'automne.

Concernant les problèmes de température à Bonneville Eco quartier, on nous informe que le nécessaire a été fait : nous verrons, à l'arrivée de l'hiver, si tout est bien réglé, comme on nous l'affirme ! On nous dit qu'il y aura certainement un nouveau fournisseur pour le chauffage/climatisation rue de la gare et à Bonneville, car le marché arrive à son terme, et un nouvel appel d'offre va être lancé.

Nous expliquons que la température, à la Cité administrative d'Annecy, est trop basse le lundi matin. Cela vient du fait que le chauffage est coupé le week-end. On nous dit que : "la Direction va regarder cela". Dont acte !

Suite du GT électricité de 2022 :

- Suivi de la maintenance des Ascenseurs :

SGC Annecy municipale

Nous n'avons pas reçu le rapport du 12/07/2022, alors que l'ascenseur nécessitait une mise à l'arrêt depuis février 2021. Cela fait longtemps que cet ascenseur est en panne. Nous demandons à la Direction de prendre l'attache de la Mairie, propriétaire des locaux.

Site d'Annemasse :

Le monte-charge est en état non satisfaisant. Sera-t-il désactivé, pour éviter les risques ?

Le monte-charge ne sert qu'à transporter du matériel, il n'y a pas l'espace pour une personne.

Le Bureau immobilier logistique (BIL), nous informe être en recherche d'une entreprise pour le mettre aux normes.

De la même façon, nous manifestons notre inquiétude par rapport à une situation similaire, à Thonon.

Le BIL nous explique "avoir du mal à coordonner les intervenants".

DDFIP rue de la gare : ascenseur EPMR : le rapport de novembre 2022 indique une vérification partielle pour absence d'accompagnement.

Nous demandons à quelle date l'ascenseur sera contrôlé en intégralité.

La direction n'est pas en mesure de répondre

Site de Seynod :

Nous demandons la mise aux normes de l'ascenseur du site avant l'arrivée des nouveaux collègues qui entraînera une utilisation bien plus élevée de l'ascenseur.

On nous dit qu'on relance régulièrement le fournisseur, mais que les relances sont jusqu'ici restées sans réponse

Thonon : le rapport Véritas indique qu'il faut mettre l'appareil à l'arrêt. Des problèmes de câbles de traction détériorés côté attache cabine signalés depuis mai 2021, de fils guide détériorés, de barrières découpées et supprimées sur le toit cabine et de contact électriques shunté nous inquiètent particulièrement.

L'ISST indique la nécessité de mettre l'ascenseur à l'arrêt tant que les réparations n'ont pas été effectuées.

La direction nous indique son souhait de remplacer l'appareil mais précise qu'elle ne trouve pas d'entreprise qui accepte le chantier.

La direction indique qu'elle va prendre l'attache des chefs de service pour recenser les personnels pour qui l'arrêt de l'ascenseur va engendrer des difficultés de déplacement sur le site afin de trouver une solution avec elles.

St Julien, SFACT de Pringy, CHANGE, France Domaine, Bonneville Ecoquartier, CHAL:

Le propriétaire ne fournit pas les rapports de maintenance et ne répond pas aux relances.

Nous ne pouvons nous assurer de la sécurité des agents sur ces sites quand ils utilisent l'ascenseur.

Bien que l'ascenseur soit récent au SFACT et CHANGE, ça n'est pas le cas de St Julien.

La Roche sur Foron :

Nous n'avons pas reçu le rapport. Nous ne demandons communication

- Suivi des contrôles électriques :

Nous rappelons à la direction que le contrôle quadriennal doit être effectué sur 12 sites de la direction.

Sites d'Evian et de Seynod :

Les travaux n'ont pas été effectués. Nous réclamons la mise aux normes des sites, et ce avant l'arrivée des nouveaux agents suite aux déménagements et NRP.

Nous relançons la Direction sur le manque de prises électriques.

Cité administrative d'Annecy :

Plusieurs anomalies ont été relevées dont certaines nous inquiètent comme la continuité à la terre défectueuse, des prises de courant HS ou détériorées.

Nous demandons que les travaux de levées de réserves soient effectuées.

Bonneville, éco-quartier, CHAL et SFACT de Pringy et CAE:

Nous demandons à obtenir les rapports électriques.

Ces sites ne font même pas l'objet d'un suivi dans le tableau directionnel fourni. Nous demandons leur intégration au tableau de suivi.

- Suivi de la maintenance des portes et portails électriques :

- sites d'Annemasse, Sallanches et SGC d'Annecy : nous demandons la transmission des rapports de maintenance semestrielle de 2022

Nous rappelons que ce point à l'ordre du jour n'est que le suivi du GT du 14/06/2022.

Il aura fallu presque un an pour obtenir un suivi suite à l'avis que nous avons rendu suite à ce GT

Un an plus tard, plusieurs documents ne nous ont toujours pas été transmis.

Les représentants solidaires continueront de se battre pour obtenir que la direction se conforme à ses obligations de sécurité envers les agents.

Le prochain sujet sur lequel nous ferons les vérifications sera le sujet incendie (rapport d'exercices incendie/contrôle de la maintenance des extincteurs et des blocs autonomes d'éclairage de sécurité).

Tableau de suivi des accidents de service 2021-2022 :

15 accidents de service signalés en 2021 :

- 12 avec guérison totale.
- 2 avec séquelles.

15.. accidents de service signalés en 2022 :

- 7.. avec guérison totale.
- 1.. avec séquelles.

Nous regrettons que les fiches n'aient pas été transmises aux actuels représentants du personnel, nous rappelons qu'il y a eu des élections et que les équipes ont changées.

Il est donc compliqué de faire un bilan, le tableau fourni n'explicitant pas les conditions de l'accident.

Nous regrettons qu'aucune fiche d'analyse approfondie ne soit effectuée par la direction comme prévu par le kit analyse des accidents du travail réalisé par le secrétariat général à destination des assistants de prévention.

Nous relevons au moins deux accidents qui auraient mérité une analyse approfondie et la prise de mesure de prévention :

- la fermeture intempestive du portail électrique du parking sur la tête d'une collègue cycliste
- la chute grave d'une collègue dans des escaliers mouillés

Nous demandons que la cellule de détection du portail électrique du parking soit contrôlée

Nous relevons que l'escalier où la collègue a chuté est mal éclairé et nous demandons que soit rappelé aux personnes réalisant le ménage de bien apposer les panneaux « sols mouillés » au début et à la fin de la zone mouillée (en haut et en bas de l'escalier).

Nous relevons le problème de la co-activité entre la société de ménage et les agents, le ménage étant réalisé en site occupé. Nous demandons que le nettoyage mouillé de l'entrée personnel et des escaliers ne soient pas réalisés entre 16h30 et 18h, horaires où le passage est le plus fréquent entraînant plus de risque de chute.

Nous demandons des éclaircissements sur un accident de travail, en télé-travail et sur sa pause méridienne.

On nous annonce que la Centrale a été interrogée et que sa réponse nous sera communiquée.

Tableau de suivi des actions :

On attend un devis pour de la peinture du toit sur Seynod.

Nous demandons à ce que le tableau de suivi des actions, à jour, nous soit transmis, afin que nous puissions suivre les actions engagées.

La directrice répond favorablement à notre demande.

Les demandes de cloisonnement :

La Présidente évoque le cloisonnement du SGC de Sallanches, où vont arriver des agents de la Trésorerie de St Gervais, au 01/09/2023. Elle évoque aussi le bâtiment de Sallanches, "où il y a encore beaucoup d'espace...".

Bureaux réglables :

Nous évoquons les bureaux "réglables en hauteur" : un inventaire doit être fait, afin qu'ils soient ré-attribués aux agents qui en ont besoin.

Nous demandons les suites de l'analyse de l'eau sur Sallanches.

La direction nous répond que les analyses sont bonnes

Nous demandons communication du rapport d'analyse.

Nous demandons la publication sur le site de la DDFIP 74 des derniers relevés de décisions CHSCT 2022 qui ont pourtant été approuvés.

Nous relevons que nous n'avons toujours pas communication du PV de la FS du 21 mars 2023

Présentation de l'évolution du protocole incendie :

Du fait de l'augmentation du télé-travail, le protocole incendie évolue.

Un nouveau protocole est mis en place par la Direction générale.

Affichage apparent des consignes.

Alarme sonore audible, "à tous points du bâtiment".

Formation des agents : pratiques, appropriées et adaptées aux personnels.

Certaines consignes restent les mêmes : ne pas traverser les fumées, ne pas prendre l'ascenseur, prendre les escaliers...

Nous signalons que, lors des travaux à la Cité administrative, des dépôts de matériaux ont été faits devant certaines sorties de secours, et que des bornes à incendie ont été bloquées.

La Présidente nous informe que la Direction va relancer le Préfet de région, maître d'ouvrage, par courrier, afin de régulariser ces situations problématiques.

Nous évoquons l'exercice d'enfumage de Bonneville : le résultat n'a pas été convainquant, car les bons gestes n'ont pas été effectués par les agents. Le temps de réaction de 7 minutes a été, malheureusement, trop long.

Une formation incendie FS (anciennement CHSCT) va être proposée aux agents sur Bonneville pour rappeler les bonnes pratiques.

Questions diverses :

Nous avons demandé les plans du site de Thonon, des parkings de Seynod (nouvelle configuration) : nous ne les avons jamais obtenus.

La Présidente nous informe que pour Thonon, il y a encore des incertitudes et que nous obtiendrons les plans "quand ce sera calé" : SOLIDAIRES prend acte !

On nous informe que, suite à demande de la CGT, la prochaine réunion CSA FS, sera décalée au 27 juin.

L'assistante sociale demande à être destinataire des fiches de signalement, comme pour le médecin de prévention.

La Présidente prend note.

Nous demandons pourquoi certaines fiches de signalement, envoyées à la Direction, n'ont pas été transmises aux organisations syndicales.

On nous répond que ces fiches vont nous être transmises.

Le retour du service de santé, concernant le rapport sur le SPFE d'Annecy.

La Présidente : le médecin du travail a fait un retour à la Direction, le 4 mai. 28 agents ont répondu.

Une méthode a été utilisée par le médecin du travail pour évaluer les risques psycho-sociaux (RPS). 5 ou 6 items ont été définis.

L'assistante sociale reprend les éléments essentiels du travail d'enquête (Dossier d'approche de la souffrance au travail) ayant donné lieu au rapport. Ce travail est basé sur le ressenti.

Item 1 : l'état de santé de l'agent.

Item 2 : le rapport à son travail.

Item 3 : le rapport à son encadrement.

Item 4 : le relation au public.

Ce rapport a été transmis à la Directrice et aux agents.

La médecin du travail et l'assistante sociale ont informé la Direction qu'elles reviendront dans le service, 5-6 mois après.

La Présidente : le rapport met en exergue un sentiment de manque de reconnaissance et un sentiment de travail trop important.

Les préconisations faites : plus de dialogue, d'échanges.

La Présidente annonce qu'il va y avoir plus de dialogue dans ce service et que la Direction va y intervenir.

Elle annonce que ce service est dans une évolution des méthodes de travail qu'il faut appréhender positivement.

La première des choses : sortir la tête de l'eau.

Depuis septembre, aide du SAPF de Redon, qui fait un travail important.

Il ne faut pas oublier le CDIF, qui est en bout de chaîne.

L'assistante sociale mentionne "une entente collaborative" très protectrice en termes de RPS.

SOLIDAIRES intervient pour préciser certains points :

- Le service "tient" sur le "collectif local". Ce collectif doit être préservé. Mais, il est menacé, notamment par la diminution des effectifs, en cours (mise en dispo, admissions aux concours, arrêts maladie longue durée, congés parentaux etc.) qui va s'accroître dans les mois qui viennent.
- Le SPFE d'Annecy n'est pas le plus en retard des services de l'AURA.
- Une majorité des agents du SPF a participé à l'enquête.
- La plus-value du SAPF de Redon est réelle, mais elle apporte des contraintes importantes (scannage chronophage des actes).

Le Chef de Pôle évoque le COSUI ayant eu lieu avec le SAPF de Redon :

- le "coût d'entrée" est important pour transmettre les actes au SAPF (transporteur, scannage), mais le "retour sur investissement" en termes de nombre d'actes publiés, est largement supérieur. Il serait utile que les vacataires soient chargés de cette mission, pour "laisser au service le maximum de sa force de travail". C'est un point important de l'organisation du travail.

La Présidente rappelle que, désormais, le SAPF travaille sur des actes papiers, plus complexes. C'est une évolution positive. "On commence à sortir la tête de l'eau, concernant le stock."

Elle évoque les actions en responsabilité de l'État, qui est un risque majeur.

Les SPFE font des efforts sur leurs méthodes de travail, et les SAPF font des efforts sur le flux qu'ils traitent.

SOLIDAIRES intervient à nouveau pour préciser certains points :

- le besoin d'améliorer la formation est réel et reconnu par la Direction, mais une gestion plus fine des besoins, ressources, phases de formation et suivi est nécessaire.
- la situation des effectifs est tellement critique que les temps d'échanges et de formations sont difficiles à mettre en place.

La Présidente reconnaît que la situation des effectifs est compliquée, mais que les méthodes de travail doivent évoluer, comme indiqué dans le plan d'action de la Direction.

Elle rappelle que le SPFE de Chambéry a obtenu d'excellents résultats avec des méthodes de travail similaires.

